

*Union-Discipline-Travail*

**PRESENTATION DES VŒUX AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

**ALLOCUTION DE S.E.M LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
AUX FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE**

*Lundi 6 Janvier 2020*

Monsieur le Vice-président de la République ;  
Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
Madame et Messieurs les Présidents d'Institutions ;  
Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense ;  
Mesdames et Messieurs les Ministres ;  
Mesdames et Messieurs les Secrétaires d'Etat ;  
Madame et Messieurs les Officiers Généraux ;  
Mesdames et Messieurs les Officiers Supérieurs.

C'est toujours pour moi un plaisir renouvelé de vous rencontrer en début d'année, à l'occasion de la présentation de vœux.

Au-delà du plaisir que j'ai à retrouver toute la chaîne de Commandement des Forces de Défense et de Sécurité représentée, ici , par le Général de Corps d'Armée, Lassina DOUMBIA, Chef d'Etat-Major Général des Armées, le Général de Division, Apalo TOURE, Commandant Supérieur de la Gendarmerie Nationale, l'Inspecteur Général de Police, Youssouf KOUYATE, Directeur Général de la Police Nationale, la Direction Générale des Douanes Ivoiriennes, la Direction Générale des Forêts et de la Faune ainsi que la Direction Générale des Affaires Maritimes et Portuaires, l'occasion m'est ainsi offerte d'apprécier ce que vous

réalisez au quotidien, de recevoir vos attentes et de vous donner mes orientations pour l'année nouvelle.

Je voudrais vous remercier pour les vœux que le Général de Corps d'Armée, Chef d'État-Major Général des Forces Armées de Côte d'Ivoire, a bien voulu formuler à mon endroit, à ma famille ainsi qu'aux membres du Gouvernement, au nom des Forces de Défense et de Sécurité.

Mon Général, je voudrais en retour, vous adresser, à vous - même, ainsi qu'à tout le personnel des Forces de Défense et de Sécurité que vous représentez ici, mes vœux de santé, de prospérité, de paix et de succès dans l'accomplissement des missions nobles et difficiles qui sont les vôtres. Ces vœux vont également à l'endroit de vos familles respectives ainsi qu'à tout le personnel civil de la défense.

Officiers Généraux, Officiers Supérieurs,

Au plan sécuritaire, je note avec satisfaction que l'année 2019 a été particulièrement paisible sur l'ensemble du territoire national. Cet état de fait est le résultat de vos différentes actions sur terre, dans les airs et en mer pour la défense de la Nation et la sécurité de nos concitoyens.

En ma qualité de Chef suprême des Armées, je mesure pleinement le sens et la portée de votre engagement résumé par les notions de

discipline, de patriotisme, d'honneur et de valeur qui est essentiel à la vie de la Nation.

Je voudrais, au nom de tous nos compatriotes, vous exprimer toute ma fierté pour cette stabilité retrouvée qui a permis la mise œuvre du vaste programme de développement économique et social du Gouvernement que vous avez évoqué tout à l'heure dans vos propos. Sans paix, il ne peut y avoir de développement.

Je félicite également le Chef d'Etat-Major Général des Armées ainsi que tous les Chefs des Grands Commandements, pour le comportement exemplaire de vos hommes au cours de l'année 2019. Cette exemplarité traduit le retour dans vos rangs, de la discipline et des valeurs cardinales qui incarnent l'Institution militaire.

Je voudrais par la même occasion, adresser mes vives félicitations au Ministre d'Etat, Ministre de la Défense et au Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, pour leur détermination et leur efficacité à la tête des Forces de Défense et de Sécurité.

Officiers Généraux, Officiers Supérieurs,

Avec la mondialisation et les défis sécuritaires qui se présentent à nous aujourd'hui, les intérêts de notre pays ne se limitent plus seulement à la défense de nos frontières terrestres, notre espace aérien et nos approches maritimes. Notre stabilité dépend aussi de celle de notre environnement régional, notamment face à la menace terroriste.

C'est pour cela que j'ai toujours œuvré, pour notre pays et pour la protection de nos concitoyens, pour un outil de défense fort et moderne, basé sur des Armées réactives et tournées vers l'avenir ; un outil de défense à la hauteur de mes ambitions pour la Côte d'Ivoire.

Ainsi, l'adoption et la mise en œuvre de la Loi de Programmation Militaire ont été une approche nouvelle pour mettre à la disposition de nos Armées, les ressources nécessaires à leur fonctionnement ainsi qu'à l'exécution de leurs missions régaliennes.

L'action du Gouvernement, qui est l'acteur principal dans l'application de cette Loi, a porté sur l'amélioration des conditions de vie et de travail, la modernisation des infrastructures, l'acquisition d'équipements et le réajustement de la pyramide catégorielle à travers l'incitation au départ volontaire et le rajeunissement des effectifs. Le Général de Corps d'Armée vient de nous donner les détails de toutes ces décisions ainsi que les résultats obtenus.

Tout comme vous, le Gouvernement a tout mis en œuvre pour honorer ses engagements, au cours de l'année 2019, en renforçant vos capacités opérationnelles par l'acquisition d'équipements modernes et de moyens de mobilité, pour vous permettre de relever les défis sécuritaires aussi bien internes, qu'aux frontières de notre pays. Par ailleurs, le Gouvernement continue la mise en œuvre du vaste programme de réhabilitation et de construction de casernes en vue de l'amélioration de vos conditions de vie et de travail.

D'ailleurs, les entraînements que vous avez évoqués et les différentes formations que vos hommes ont reçues tant en Côte d'Ivoire qu'à l'extérieur ont été possibles grâce aux actions gouvernementales susmentionnées et aux nombreux Accords de défense signés avec nos partenaires étrangers.

Ainsi, je note avec satisfaction qu'à travers des actions conjuguées et une parfaite collaboration entre les Forces de Défense et de Sécurité, les trafics de tous genres et l'insécurité ont connu une baisse significative aux postes frontaliers ainsi qu'en zone urbaine et rurale.

Je me réjouis également de ce que notre pays s'est doté, dans son cursus de formation continue et de perfectionnement des cadres, d'une Ecole de Guerre qui vient à point nommé pour outiller ses pensionnaires à exercer les hautes fonctions militaires et faire d'eux des interlocuteurs privilégiés au niveau stratégique et politique.

Toutes ces avancées concourent à restaurer l'image de la Côte d'Ivoire et à lui offrir des Forces de plus en plus professionnelles, capables de s'adapter à la nouvelle adversité. Elles sont ainsi à même de répondre, dans les meilleures conditions, à leurs engagements opérationnels en étant capables de s'engager dans la durée, sur un théâtre extérieur et au sein d'une coalition. On peut ainsi l'affirmer, notre Armée est devenue véritablement professionnelle. Je félicite tous les Généraux.

En témoigne, une Compagnie de protection déjà engagée au Mali dans le cadre de la MINUSMA. De même, le Bataillon Projetable ivoirien a déjà entamé son déploiement sous l'égide de l'ONU, sans oublier la présence

remarquée de nos Militaires, Gendarmes et Policiers au sein de différentes Opérations de Soutien à la Paix dans d'autres pays.

Officiers Généraux, Officiers Supérieurs,

Pour l'année 2020, ainsi que pour les années à venir, le Gouvernement s'engage à assurer la sérénité, la tranquillité et la paix à toutes les populations vivant en Côte d'Ivoire.

Pour ce faire, la priorité sera donnée au renforcement et au relèvement des capacités opérationnelles de l'ensemble des Forces militaires et paramilitaires. Cela se traduira concrètement par les actions suivantes :

- La poursuite du programme de réhabilitation, de construction et d'équipement des casernes ;
- Le renouvellement accéléré des matériels et équipements de dotation ;
- Le renforcement des capacités opérationnelles des Unités déployées aux frontières nord ;
- Le renforcement des capacités des hommes par la formation et l'entraînement ;
- Le renforcement des capacités pour une meilleure prise en charge des nouvelles menaces (terrorisme, piraterie maritime, criminalité transfrontalière, ...) ;
- La restauration de l'esprit de discipline ;

- L'affermissement du lien Armée-Nation ;
- La préparation de nos Forces pour le déploiement dans les Opérations de Soutien à la Paix ;
- La lutte contre le grand banditisme (coupeurs de route, orpailleurs clandestins, attaques et vols à mains armées) ;
- L'intensification de la lutte contre la fraude et l'occupation illégale des aires protégées ;

Outre ces actions, un effort substantiel sera également consacré au domaine du Renseignement qui nécessite des investissements importants, compte- tenu des menaces internationales. Il s'agira de faire du renseignement une priorité budgétaire et opérationnelle cohérente, en relation avec les pays amis qui sont disposés à nous apporter leurs expériences et les technologies adaptées aux nouvelles menaces.

De plus, les espaces de liberté comme le cyberspace ou les zones aériennes et maritimes qui sont devenus de nos jours des espaces de confrontation, seront davantage pris en compte dans la stratégie globale de défense.

Je compte sur l'action conjuguée de tous les membres de la Communauté de défense pour être de véritables acteurs du dynamisme et de la transformation.

Ce que j'attends donc de chacun de vous, à quelque niveau que ce soit, c'est d'être exigeants et innovants pour insuffler cette nouvelle dynamique.



A cet égard, nous devons faire mieux dans le but de relever le défi majeur que nous avons tous en commun en cette année 2020 : la sécurisation de l'élection présidentielle à venir, à fin octobre.

Officiers Généraux, Officiers Supérieurs,

La vraie richesse de nos Armées, c'est vous ; ces femmes et ces hommes qui servent avec dévouement et loyauté. Je vous réitère toutes mes félicitations.

C'est pourquoi je veux dire à chacune et à chacun que vous faites partie de celles et de ceux à qui la Nation doit chaque jour reconnaissance et fierté.

Pour terminer, je voudrais vous réitérer, à vous et à vos familles, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de succès pour l'année 2020.

Vive la République !

Vive la Côte d'Ivoire !